

N^o 13
 Brogniart
 Jean François
 L'an mil huit cent trente neuf, le dix neuvième jour du mois de
 Noai, à quatre heures du soir, en la mairie et par devant nous
 Louis Joseph Obert, Maire et officier de l'état-civil de la commune
 de Mizelmer Canton de Saint-Omer (Nord), arrondissement de
 Saint-Omer Département du Nord de Calais, ont comparu
 François Joseph Brogniart, âgé de quarante cinq ans, et
 Félix Joseph Brogniart, âgé de trente un ans, tous deux

outriés charpentiers et domiciliés en cette commune, les
 quels nous ont déclaré que Jean François Joseph Brogniart,
 âgé de soixante quinze ans, ourrier charpentier né
 et domicilié en cette commune, d'eu de Jeanne Margueritte
 Galot fils légitime des feu Nicolas Joseph Brogniart
 et de Marie Jeanne Coirelle. L'adite déclaration faite par
 les deux François Joseph Brogniart et Félix Joseph
 Brogniart et de leur dénommé tous deux fils du défunt
 Boncarentoi nous étant assurés du bien par notre transport au lieu
 de la personne déceüe nous en avons sur le champ dressé
 le présent acte.
 Lecture faite les deux témoin ont signé avec nous
 François Joseph Brogniart
 Félix Joseph Brogniart
 Obert